

Edito



Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Si la période estivale est propice à la réalisation de travaux dans la commune, elle l'est aussi en ce qui concerne l'animation pour notre jeunesse.

Les activités mises en place lors des Accueils de Loisirs des mois de juillet et août ont recueilli l'assentiment des familles et rencontré un vif succès auprès des soixante-dix enfants accueillis.

On retiendra surtout les sourires et la bonne humeur de tous lors des sorties.

C'est dans cet esprit, qu'un protocole d'accord dénommé « Pass'Jeune » a été signé le 27 août dernier avec Monsieur le Maire de la ville d'ARRAS. Un sésame pour la culture, le sport et les loisirs, accessible à tous les enfants de FEUCHY âgés de 11 à 17 ans. Ces jeunes adolescents peuvent dès à présent bénéficier de services et pratiquer de nombreuses activités tout au long de l'année à « petits prix ».

*« Adolescent(e)s de FEUCHY,
culture, sport et loisirs
à consommer sans modération »*

La quatrième et dernière tranche des travaux «d'effacement de réseaux et de réalisation de voiries» est engagée dans la Résidence des Prés Fleuris. Quelques désagréments perturbent sans doute le quotidien des riverains qui, très compréhensifs et armés de patience, comprennent bien qu'ils ne sont que passagers et que le principal but est d'améliorer leur cadre de vie.

Je vous laisse découvrir dans ce « Feuchyssois » d'autres réalisations terminées ou en cours. Vous constaterez que FEUCHY continue sa mutation tout en conservant ses valeurs humanistes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Votre Maire
Conseiller Communautaire
Roger POTEZ**

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : fermée

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée
Mardi : 16h30-18h00
Mercredi : 10h30-12h00 et 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-18h00
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-12h00
Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.

CCAS

Sur Rendez-vous

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 7
Vie culturelle	p.7 à 9
Vie associative	p.10 à 11
Informations municipales	p.12

VIE MUNICIPALE

ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS

Après un programme bien rempli au mois de juillet, l'accueil de loisirs a continué à animer les vacances des enfants inscrits au mois d'août dans les locaux de l'école Joël COUVREUR.

De nombreuses activités et sorties ont été organisées afin de divertir petits et grands. Au programme: séance de cinéma au Megarama d'ARRAS pour découvrir le film « Le Roi Lion », camping à SAINT-LAURENT-BLANGY pour les grands et à FEUCHY pour les petits, randonnée VTT et trottinette, journée à BERCK-SUR-MER, disk golf à la base nautique de SAINT-LAURENT-BLANGY et sortie à Funny Parc. Les enfants ont également eu l'occasion d'aller observer les oiseaux lors de la visite du parc ornithologique du Marquenterre situé en Baie de Somme. Une sortie au parc d'attraction « La mer de sable » à ERMENONVILLE a clôturé ces trois semaines d'accueil de loisirs, riches en activités.



RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES : PERMANENCES

Vous pouvez venir rencontrer, en mairie, Madame SAVY Aurélie, Responsable du RAM "Les Capucines", pour toutes questions relatives à l'emploi d'une assistante maternelle agréée, aux dates et heures suivantes:



Samedi 19 octobre 2019 de 8h30 à 10h30

Samedi 11 janvier 2020 de 8h30 à 10h30

Samedi 28 mars 2020 de 8h30 à 10h30

Samedi 6 juin 2020 de 8h30 à 10h30

CONTACT :

RAM les Capucines : 03 21 71 17 16 – 06 09 75 41 79 : rue d'Amboise 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY
ram@saint-laurent-blangy.fr

VIE MUNICIPALE

PASS'JEUNE

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD AVEC LA VILLE D'ARRAS

Le mardi 27 Août dernier a eu lieu, à la mairie de FEUCHY, la signature du protocole d'accord du dispositif «PASS'JEUNE» avec Frédéric LETURQUE, Maire d'ARRAS.

Le PASS'JEUNE est accessible aux Feuchysois(es) de 11 à 17 ans. Il permet de bénéficier, au prix de 10€, d'une multitude de services à tarifs préférentiels tout au long de l'année : aux accueils jeunes "CASA", aux piscines Desbin et Daullé, à l'Aquaréna, au bowling world), au Mégarama, à la Cité Nature, au Pharos et au Théâtre d'ARRAS ; accès libre aux stages sportifs pendant les vacances scolaires, accès illimité au musée des Beaux Arts, etc.

Il permet également de faciliter la mobilité de chaque jeune grâce à la carte de transport en commun au prix exceptionnel de 25,00 € (Pass'Jeune à 10€ + Carte ARTIS à 15 €).

Afin de pouvoir faire bénéficier les jeunes feuchysois de ces tarifs, la commune s'est engagée à verser à l'organisateur, la ville d'ARRAS, le montant du Pass'jeune fixé à 45 € l'unité et 75 € par Pass'Jeune avec la Carte ARTIS.

C'est sans aucun doute un beau panel d'activités et de sorties culturelles que ce Pass offre à nos jeunes Feuchysois(es).



POUR 10 € ECLATE-TOI AVEC LE PASS'JEUNE

Le Pass'Jeune est désormais accessible à tous les jeunes Feuchysois(e), âgés de 11 à 17 ans.

Le Pass'Jeune est une carte nominative qui offre aux jeunes un accès gratuit ou réduit aux activités et services.

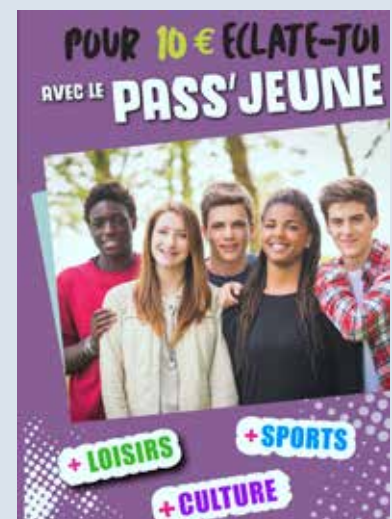
Le Pass'Jeune permet de bénéficier au petit prix de 10 €, d'une multitude de services à tarifs préférentiels tout au long de l'année :

Accueils de jeunes de la ville d'ARRAS, piscine, tennis, cinéma, bowling, médiathèques, musée etc...

Le Pass'Jeune permet de faciliter la mobilité de chaque jeune grâce à la carte de transport en commun au prix exceptionnel et unique de 25 €.

Où s'inscrire ?

Rendez-vous auprès du Service Enfance et Jeunesse en mairie de FEUCHY.



VIE MUNICIPALE

NOUVELLE DÉNOMINATION DES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SE NOMME DÉSORMAIS ÉCOLE JOËL COUVREUR



C'est à la demande de l'équipe enseignante que la nouvelle dénomination de l'école de FEUCHY a été soumise à l'approbation unanime du Conseil Municipal. Le lundi 2 Septembre, à l'occasion de la rentrée scolaire, le Maire, Roger POTEZ, accompagné de membres du Conseil Municipal, et le Directeur des écoles primaire et maternelle, Arnaud CARPENTIER et les enseignants, ont inauguré le nouveau nom attribué à l'établissement scolaire devant un public venu en nombre.

Les enseignants, le Président des DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale), des Présidents d'associations Feuchysoises, les parents d'élèves, d'anciens élèves ainsi que tous les enfants de l'école étaient présents lors de cette inauguration. L'école se dénomme désormais : « Ecole primaire et maternelle Joël COUVREUR ». Ce fut un moment chargé en émotion pour Christine COUVREUR, son épouse, pour son fils et les membres de sa famille.

Lors des différents discours, il a été rappelé que Joël COUVREUR était un enseignant engagé, disponible, exemplaire et un modèle pour ses élèves. Il transmettait des valeurs individuelles et collectives et attachait beaucoup d'importance aux valeurs de l'enseignement public, républicain et laïque. Une fois à la retraite, il a continué à s'investir bénévolement dans la vie de l'école en continuant à accompagner les enfants aux rencontres USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) et aux classes de mer. Il a également accepté d'encadrer les études surveillées et les NAP.

Comme chaque année, la rentrée a eu lieu en musique. Dirigés par José HANQUIER, Directeur de l'école municipale de musique, et par leurs professeurs, les enfants ont accueilli les parents et leurs nouveaux camarades en chanson.



VIE MUNICIPALE

VISITE DU TERRAIN DESTINÉ AU FUTUR BÉGUINAGE

À l'heure où la société manque de logements, le Maire d'ARRAS, Frédéric LETURQUE, a souhaité visiter le terrain où devrait être construit le Béguinage.

C'est en compagnie du Maire, Roger POTEZ, et de Perrine FLIPO, urbaniste à la Communauté Urbaine

d'ARRAS, que Monsieur Frédéric LETURQUE a pris connaissance avec enthousiasme de ce projet.

Ce dernier l'a trouvé digne d'intérêt. Des échanges très riches et constructifs se sont alors déroulés entre eux.



TRAVAUX

TRAVAUX D'ENTRETIEN ÉCOLE JOËL COUVREUR



L'équipe technique de la Commune, sous la houlette de l'Adjoint aux travaux, Jean-Luc PECQUEUR, œuvre tout l'été aux écoles primaire et maternelle Joël COUVREUR.

Cette période est propice aux travaux d'entretien, de réparation et de restauration, le personnel communal s'est ainsi affairé afin que tout soit prêt pour la rentrée.



VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

INSTALLATION DE POTEAUX ANTI-STATIONNEMENT

Afin de délimiter les espaces "piétons" et améliorer la visibilité des véhicules au croisement de la rue de Fampoux et de la rue des Bouchains, des poteaux anti-stationnement ont été installés.

Ce mobilier urbain a pour but de garantir la sécurité

des usagers de l'espace public, notamment les parents se déplaçant avec une poussette.

Les bus et les tracteurs, autrefois gênés par le stationnement des véhicules de part et d'autre de la rue, peuvent désormais circuler sans encombre.



ATELIERS INFORMATIQUES

Les ateliers informatiques intergénérationnels sont essentiellement ouverts aux personnes âgées de 25 ans et plus, domiciliées dans la commune ou adhérant à une association Feuchyssoise.

VOUS SOUHAITEZ :

Découvrir l'informatique ou internet

Vous n'avez jamais touché un ordinateur ? Des ateliers sont mis en place afin de vous aider à appréhender l'outil : découverte de l'ordinateur, de son utilisation et premiers pas sur internet (découverte du système d'exploitation, du traitement de texte, du tableur, utilisation d'une adresse de courriel électronique...)

Vous perfectionner à l'outil informatique

Vous avez les bases et souhaitez aller plus loin: internet, photo numérique, bureautique, montage vidéo, création d'un diaporama, maintenance informatique... Nos ateliers s'adaptent à vos besoins.

Bénéficiaire d'un accès libre

Vous pouvez accéder aux ordinateurs librement pour naviguer sur internet.

Lieu et horaire :

*Maison des Sociétés : rue des Bouchains
Les vendredis de 14h00 à 16h00*

*Inscriptions et renseignements en mairie :
03.21.21.45.00*



VIE MUNICIPALE

CCAS

PUMa (CMU)

Auparavant appelée CMU, La Protection Universelle Maladie (PUMa) permet une prise en charge des frais de santé sans rupture de droits. Celle-ci est assurée même en cas de changement de situation professionnelle (perte d'emploi...), familiale (séparation...) ou de résidence. Toute personne, travaillant ou résidant en France de manière stable et régulière peut bénéficier de la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue. Cette aide s'adresse également aux seniors.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), propose d'accompagner toute personne voulant faire la demande de cette prise en charge. En effet, le CCAS travaille à favoriser la solidarité, à créer du lien, à éviter l'exclusion mais également à favoriser l'accès aux soins. La solidarité est une valeur collective, elle permet à chacun de se sentir bien intégré dans notre société et de mieux vivre ensemble. Il en est de même en ce qui concerne les seniors : lutter contre l'isolement et favoriser l'accès aux soins pour beaucoup d'entre eux. Le CCAS travaille sur ces sujets qui vont bien au-delà de ses obligations légales.



VIE CULTURELLE

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



L'école municipale de musique de FEUCHY a pour mission de développer la pratique musicale amateur. Cette année est une rentrée particulière puisque l'école a désormais le statut "d'école associée", répondant aux directives de l'enseignement musical du département de Pas-de-Calais, bénéficiant ainsi de son soutien.

L'école travaille désormais étroitement avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental d'ARRAS, école ressource. Les deux structures vont harmoniser leurs programmes pédagogiques et élaborer des projets communs au profit de leurs élèves. L'école de musique de FEUCHY accueille les enfants

dès 5 ans "éveil musical", un cours qui permet de développer leur sensibilité à la musique. Dès 7 ans, les élèves s'orientent vers le choix d'un instrument, ils participent à des activités de groupe qui leur permettent de s'exprimer et de jouer ensemble.

Les adultes peuvent également profiter des cours instrumentaux et des activités collectives.

L'apprentissage s'articule autour d'un cours de formation musicale collectif hebdomadaire, d'un cours d'instrument individuel et d'un développement progressif des activités d'ensemble.

L'école propose la pratique du chant choral, pour enfants et adultes. Les disciplines proposées sont les cuivres, les bois (flûte, clarinette, saxophone), les percussions et l'ouverture en septembre d'un cours de culture musicale.

L'école accueille volontiers les élèves extérieurs à la commune de FEUCHY. Les inscriptions sont toujours en cours.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie de Feuchy au 03.21.21.45.00.

VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

AUTOCOLL'ART



Les enfants inscrits au Biblionap ont à leur tour participé au projet Autocoll'ART. Chacun a créé son propre puzzle en inventant une illustration composée d'autocollants issus de différentes planches. Leurs créations ont été découpées puis transformées en un puzzle personnalisé.

Il est encore possible de participer au projet de création Autocoll'ART, n'hésitez pas à venir chercher gratuitement votre planche à la médiathèque. Si vous voulez découvrir les créations originales des participants, rendez-vous sur la page Facebook de la médiathèque et d'Autocoll'ART.



DU CHANGEMENT À LA MÉDIATHÈQUE



C'est avec beaucoup d'émotion que Valérie CILLUFFO a quitté ses fonctions au sein de la médiathèque et de la mairie de FEUCHY pour se diriger vers une nouvelle expérience professionnelle.

Après 15 années passées au service de la commune et des usagers, elle passe le relais à Marine LEMAIRE, jeune diplômée en littérature de jeunesse. Beaucoup la connaissent déjà par le biais du service civique qu'elle a effectué, pendant 8 mois, au sein de la médiathèque.

VIE CULTURELLE

SPECTACLE "ÊTRE LE LOUP"



MERCREDI 30 OCTOBRE 2019

La pièce de théâtre "Être le loup" sera jouée par la compagnie "Le Petit Bonhomme de Chemin", le **mercredi 30 octobre à 18h** à la salle des fêtes Guislaine DANEL de FEUCHY.

*Dans l'univers des contes, rien ne va plus...
Le loup est mort !*

C'est pourquoi, Kalle le mouton décide de passer l'entretien d'embauche pour devenir le nouveau loup... Mais de sacrées aventures lui arriveront avec ses amis Locke et Renée !

Être ou ne pas être le Loup ? Telle est la question.

Spectacle gratuit - À partir de 6 ans



ATELIERS THÉÂTRE À LA MÉDIATHÈQUE



Le petit Bonhomme de Chemin

Nous vous proposons de vous initier au théâtre à travers des ateliers menés par des comédiens de la compagnie "Le Petit Bonhomme de chemin" du 21 au 24 octobre à la médiathèque municipale.

Venez explorer les différentes facettes du jeu théâtral avec des objets, des ombres mais aussi vous-même. Laissez-vous emporter dans l'univers des contes !

Les ateliers sont gratuits et auront lieu du lundi 21

au jeudi 24 octobre de 14h00 à 17h00. Ils sont ouverts à tous, enfants et adultes à partir de 6 ans, sur inscription préalable.

Pour tout renseignement :

Médiathèque municipale :
Place de la mairie - 62223 FEUCHY
Tel : 03.21.21.45.08
Email: bibliotheque@feuchy.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 10h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00
Jeudi : 15h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE



C'est avec un grand plaisir que les adhérentes de l'Union Féminine se sont retrouvées pour reprendre leurs diverses activités (couture, tricot, tapisserie ou toute occupation de détente...)

Elles seraient très heureuses de vous y accueillir,

chaque jeudi de 14h à 16h45 et vous pourriez vous adonner à toute activité de votre choix vous permettant de passer un moment agréable. C'est également l'occasion de faire des rencontres et de créer des liens d'amitié.

FRANCS PÊCHEURS



C'est sous un beau soleil, au marais communal, que s'est déroulé, le 1^{er} septembre dernier, le concours aux carnassiers proposé par l'Amicale des Fracs Pêcheurs.

Pas moins de vingt brochets ont été pêchés puis relâchés dans leur milieu naturel.

Le Président de l'association, Patrick MERCIER, a eu le plaisir de remettre les prix aux gagnants, dont le classement est le suivant :

1^{er} : Remy LEFRERE

2^{ème} : Giovanni STACKIOTTINI

3^{ème} : Patrick MERCIER



VIE ASSOCIATIVE

LES AMIS DE LA PÉTANQUE FEUCHYSOISE

L'association "Les amis de la pétanque Feuchyssoise" a organisé un concours interne en doublette formée, les 10 et 24 août. La journée s'est déroulée sous un grand soleil et a rencontré un vif succès.

Le dernier concours de la saison aura lieu le 5 octobre au Stade André GORLIER.

Inscriptions sur place à 13h.

Renseignements auprès du Président : M Eric ISAMBOURG au 06.89.31.25.10



CLUB RENCONTRES ET AMITIÉ

Le mardi 17 septembre, le club « Rencontres et Amitié » a organisé une sortie à AMIENS. La journée a commencé par la visite de la cathédrale, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son architecture et son mobilier.

Les membres du club ont ensuite profité d'une croisière déjeuner le long de la Somme. Cette visite autour d'un bon repas fut dépaysante et enrichissante. Elle fut agrémentée, l'après-midi, d'une promenade en barque lors de laquelle nos aînés ont pu découvrir les hortillonnages, un ensemble de potagers maraîchers flottants. Le mot d'ordre était le silence. Ce fut un véritable havre de paix.

Tous sont rentrés radieux et enchantés de cette escapade.



INFORMATIONS MUNICIPALES



DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de raticide et de sel de déneigement, réservée uniquement aux habitants de la commune, aura lieu le samedi 23 novembre au local cyclo, place de la mairie, de 8h30 À 11H30.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux Feuchyssois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le 24 novembre 2019. Nous vous conseillons de porter des gants jetables avant de manipuler les sachets de raticide.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou tout autre contenant, à votre convenance.

VOUS SOUHAITEZ LIRE L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX ?

Rendez-vous sur le site de la commune : www.feuchy.fr - rubrique "Vie municipale".



BLOC NOTES 2019

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Concours de belote organisé par l'association «Ensemble pour l'école Joël COUVREUR», dès 14h00, salle des fêtes Guislaine DANEL

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Repas des aînés, dès 12h00, salle des fêtes Guislaine DANEL

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Loto organisé par l'association «Les Amis de la Pétanque Feuchyssoise», dès 13h00, salle des fêtes Guislaine DANEL, début des jeux à 14h

LUNDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, au monument aux morts à 11h00, suivie d'un vin d'honneur dans le hall de l'école maternelle Joël COUVREUR

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Marché de Noël, de 10h00 à 20h00, salle des fêtes Guislaine DANEL

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Téléthon

